Un mandat de recherche lancé contre l’ancien ministre comorien des affaires étrangères et son épouse pour fraudes à la CAF : le préjudice s’élève à plus de 250.000 euros (MàJ)

25/03/2025 à 21h00



25/03/2025

Aux yeux de la justice réunionnaise, qui a émis contre lui un mandat de recherches internationales, l’ancien ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale des Comores est un fugitif.

Visés depuis novembre 2020 par une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Saint-Denis de La Réunion pour des fraudes présumées à la caisse générale de sécurité sociale et à la caisse d’allocations familiales (CAF) de La Réunion, à hauteur de 251 000 euros entre 2015 et 2022, Dhoihir Dhoulkamal et son épouse n’ont jamais pu être entendus par les gendarmes de la section de recherches de Saint-Denis, qui ont

multiplié les démarches pour les retrouver.

Le Monde

01/06/2023

Une enquête préliminaire ouverte par la justice française a révélé que le chef de la diplomatie comorienne et son épouse auraient bénéficié d'au moins 251.500 euros de prestations sociales indues.

L'affaire avait été révélée en 2020 par *Le journal de l'île de la Réunion*. Le ministre comorien des Affaires étrangères était soupçonné de fraude massive aux prestations sociales françaises, et une enquête avait été ouverte par le parquet de Saint-Denis de la Réunion. Toujours selon le quotidien réunionnais, les conclusions des investigations ont révélé que Dhoihir Dhoulkamal et son épouse ont bénéficié de la couverture médicale universelle (CMU), du revenu de solidarité active (RSA) mais aussi d'autres prestations sociales comme les allocations familiales, l'allocation logement ou encore la prime de rentrée et la prime de Noël.

Les enquêteurs ont pu évaluer le montant de la fraude à 251.500 euros, et ce depuis 2015, la prescription empêchant de remonter plus loin dans les calculs. Le quotidien réunionnais qui a révélé cette escroquerie estime pour sa part que la fraude pourrait avoir débuté au début des années 2010.

(…) «*Les déclarations trimestrielles ainsi que les différentes demandes de prestations mentionnent une absence d'activité, ainsi que des revenus nuls*», indique un rapport, consulté par *Le Monde* . Selon ce même document, le couple n'aurait pas déclaré de la même façon les revenus de deux de leurs trois enfants. Les enquêteurs ont aussi relevé «*des incohérences sur les états civils et les numéros de Sécurité sociale*». Comme indique aussi le journal, la CGSS a déposé plainte contre Dhoihir Dhoulkamal. Celui-ci se serait rendu à plusieurs

reprises à la Réunion pour recevoir des soins médicaux répondant à la CMU, alors qu'il faut notamment justifier de résider au moins six mois et un jour par an sur le territoire français pour en bénéficier.

(…) Le Figaro

03/10/20

https://twitter.com/CharlesPrats/status/1312246809981526018

Dhoihir Dhoulkamal : ministre aux Comores, allocataire de la CMU à La Réunion

[…]

Dit autrement, monsieur le ministre se palpe quelques milliers d'euros que la Sécurité sociale Réunion lui refile sans aucun contrôle depuis 2010 au moins alors que Dhoihir Dhoulkmal de nationalité comorienne a été…de 2011 à 2012 secrétaire général d'Anjouan, puis conseiller spécial du gouverneur d'Anjouan jusqu'en 2013, puis commissaire aux finances de l'exécutif, toujours à Anjouan jusqu'en 2015, puis député de la Nation, vice-président de l'Assemblée, membre de la commission des finances…Depuis le 27 septembre dernier, l'affilié à la CMU-RSA payable par la caisse de Sécu Réunion est ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement comorien du président Azali Assoumani.

Toutes nos félicitations… Il va de soi que le camarade ministre, comme une sorte de reconnaissance du ventre est aussi président du groupe d'amitié Comores-France. Cerise sur le gâteau, notre fraudeur a longtemps assuré avec brio la

présidence aux Comores d'une commission parlementaire en charge d'enquêter sur un scandale financier lié à la citoyenneté économique… Et je vous laisse faire les commentaires non sans vous avoir précisé que si l'attestation indique que les droits de l'assuré-ministre courent jusqu'en juin 2019, ces droits-CMU-RSA-ont été immédiatement renouvelés jusqu'à plus soif…"

[…]

L'article dans son intégralité sur Clicanoo